

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17/06/2019

L'an 2019 et le lundi 17 Juin 2019 à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur BLOT Jean-Marc Maire

Présents : M. BLOT Jean-Marc, Maire, M. CHAMBRIER-GILLOT David, M. CHERON André, Mme DENIAU Claudine, Mme DERRE Christelle, M. FLAMENT Dominique, Mme GAUTIER Cindy, M. GOUHIER Didier, M. GUERANT André, M. HERPIN Jean-Luc, Mme LEGAY Nicole, M. MABILLE Jean, Mme PROU Claudette, Mme RENARD Josiane, Mme ROGER Anaïs, Mme ROUGET Anne-Marie, Mme TEISSIER Monique, M. VADE Prosper, Mme VALIENNE Clarisse

Procurations : M. PERRICHOT Alain à M. GUERANT André, M. RENAUDIN Jean-Yves à M. FLAMENT Dominique, M. BRETON Jacky à M. CHERON André, Mme GARREAU Aline à Mme DERRE Christelle.

Secrétaire de séance : M. Jean MABILLE

Nombre de membres en exercice : 23

ORDRE DU JOUR :

Présentation des projets du Conseil Municipal des Jeunes

Finances :

- Vente aux enchères publiques des locaux du Relais du Chapeau Rouge
- Résidence Ambroise Croizat – Compte rendu annuel Sarthe Habitat

Personnel :

- Créations de postes – Avancements de grades
- Indemnité élection

Urbanisme :

- Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Travaux :

- Travaux en cours

Divers :

- Compétence informatique des écoles – Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille
- Agenda Quai des Arts
- Remerciements
- Questions diverses

Présentation des projets du Conseil Municipal des Jeunes :

- Les jeunes élus envisagent d'une part la création d'un skate park destiné aux bmx, rollers et skateboard. Demandé par bon nombre de collégiens, il pourrait être situé dans le prolongement du terrain multisports. Le coût global de cette opération est estimé à 15 500 € (revêtement : 3 000 €, clôture bois : 1 500 €, modules : 11 000 €).

Les élus donnent lecture du projet de règlement intérieur de l'installation. *Mme Roger suggère d'ajouter aux numéros d'appel d'urgence le 112, utilisé pour les appels depuis les portables.*

Les conseillers municipaux saluent le travail réalisé, et approuvent le projet ainsi présenté. Il ne pourra cependant être inscrit qu'au budget 2020, pour voir le jour dans les mois qui suivent. Les jeunes sont également invités à présenter leur projet lors de la visite du jury du prix de la ville la plus sportive des Pays de la Loire.

- Pour rendre la ville plus propre et réduire les déjections canines, les élus du CMJ ont d'autre part travaillé sur l'installation de kits comprenant une poubelle et un distributeur de sacs en plastique.

Les squares ont été ciblés en priorité, mais ce n'est pas moins de 13 points d'installation qui sont envisagés au centre-ville. La pose serait assurée par le service technique. Chaque kit coûte 320 € (le prix est dégressif en fonction de la quantité commandée) et contient 200 sacs. La recharge de 500 sacs coûte 26 € (les jeunes ont évalué à 1 200 € par an la charge de fonctionnement pour réapprovisionner les kits).

La journée citoyenne initialement prévue en septembre est reportée au samedi 05 octobre. L'installation des premiers kits pourrait avoir lieu à cette occasion.

FINANCES

- **Vente aux enchères publiques des locaux du Relais du Chapeau Rouge** réf : 2019-048

M. le Maire indique que la vente aux enchères publiques des locaux du Relais du Chapeau Rouge a eu lieu le 04 juin dernier au tribunal de grande instance du Mans pour une mise à prix de 90 000 €. Suite à l'audience, les enchères ont été arrêtées à 80 000 €. Depuis, une surenchère a été déposée, ce qui implique que le bien sera remis en vente courant septembre. La commune conserve toujours son droit de préemption.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, prend acte des éléments.

- **Résidence Ambroise Croizat - Compte Rendu Annuel aux Collectivités Locales Sarthe Habitat** réf : 2019-049

M. le Maire présente au conseil municipal le Compte Rendu Annuel aux Collectivités Locales (CRACL) approuvé par le conseil d'administration de Sarthe Habitat. Il détaille l'échéancier réalisé au 31/12/2018 et la projection à venir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, approuve le Compte Rendu Annuel aux Collectivités Locales relatif au projet de résidence Ambroise Croizat.

PERSONNEL

- **Créations de postes - Avancements de grades** réf : 2019-050

M. le Maire indique que deux agents remplissent les conditions d'ancienneté pour bénéficier d'un avancement de grade à compter du 01/08/2019. Il propose à l'assemblée de créer les postes nécessaires à leur promotion. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide de créer un poste de rédacteur principal à temps complet, et un poste d'agent de maîtrise principal à temps non complet (32/35èm) à compter du 01/08/2019,
- Décide de supprimer un poste de rédacteur à temps complet, et un poste d'agent de maîtrise à temps non complet (32/35èm) à compter de la nomination des agents,
- Autorise M. le Maire ou son représentant à signer les documents nécessaires.

- **Indemnité élection - Scrutin du 26 mai 2019** réf : 2019-051

Considérant le décret n°86-252 du 20 février 1986,

Considérant l'arrêté ministériel du 27 février 1962,

Considérant l'arrêté ministériel du 15 mai 1996,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (22 votants) décide d'attribuer l'indemnité forfaitaire prévue par les textes pour les élections européennes du 26 mai 2019.

URBANISME

• Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) réf : 2019-052

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 153-15 et R. 153-5 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du Pays Calaisien en date du 16 juillet 2015 ayant prescrit l'élaboration d'un PLU intercommunal ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 12 décembre 2016 portant sur la création des Vallées de la Brayе et de l'Anille issue de la fusion de la Communauté de Communes du Pays Calaisien et de la Communauté de Commune du Val de Brayе ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire des Vallées de la Brayе et de l'Anille en date du 29 juin 2017 portant sur l'extension du PLUi à l'ensemble du territoire des Vallées de la Brayе et de l'Anille,

Vu la délibération du Conseil Communautaire des Vallées de la Brayе et de l'Anille en date du 24 mai 2018 sur le débat des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 2 février 2019 sur l'adoption du contenu modernisé du PLU,

Vu la délibération en date du 23 mai 2019 arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal, élaboré sous la responsabilité de la Communauté de Communes des Vallées de la Brayе et de l'Anille,

Considérant que les communes membres de l'établissement public de coopération intercommunal disposent d'un délai de trois mois pour émettre un avis sur le projet de plan arrêté.

M. le Maire expose au conseil municipal les orientations d'aménagement et de programmation et les dispositions du règlement qui concernent spécifiquement la commune.

Conformément à l'article R. 153-5 du Code de l'urbanisme, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable sur les orientations d'aménagement et de programmation et les dispositions du règlement du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui la concernent directement.

Certains conseils municipaux ont émis des réserves, voire des oppositions au projet de PLUi. Les élus souhaitent que le vote de toutes les communes membres permette de respecter le délai initialement envisagé, pour une mise en application du nouveau document d'urbanisme au cours du premier trimestre 2020.

TRAVAUX

- Travaux sur la voirie communautaire : l'entreprise qui intervient pour la communauté de communes a terminé les travaux ce jour.
- Travaux sur la voirie communale : le piquetage de la voie verte est prévue le 18/06/2019, en présence de l'entreprise, des élus et des représentants du département de la Sarthe.
- Travaux 2019 éclairage public : la consultation des entreprises va être lancée prochainement.
- Création d'un dojo aux tribunes Eugène Garnier : l'estimation des travaux a été revue à la hausse par le bureau de maîtrise d'œuvre, du fait des résultats de l'étude de sol et de l'évolution du projet (vestiaires, ajout d'un local « chaufferie »).

DIVERS

- **Compétence informatique des écoles - Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille** - Ce point est reporté à la prochaine réunion.

- **Agenda Quai des Arts :**

Mme Prou présente les différentes manifestations qui se tiendront sur la période estivale.

- Le 05/07/2019 à 19h00 à la salle André Leprêtre : intervention et échanges sur le thème de Daphné du Maurier
- Le 26/07/2019 à 21h00 à la salle polyvalente D. du Maurier : spectacle de danse (ballet du Laos) en partenariat avec le festival de Montoire.
- Le 04/08/2019 à 18h00 au parcours de santé (replis au Quai des Arts en cas d'intempéries) : théâtre de plein air « Monsieur de Pourceaugnac » de Molière
- Le 13/09/2019 à 20h30 au Quai des Arts : conférence – débat d'Olivier Bureau sur la permaculture.

- **Remerciements :**

L'association pour le don du sang bénévole du secteur de La Ferté Bernard et le Centre de formation des Apprentis de la coiffure de la Sarthe remercient la commune de la subvention qui lui a été accordée.

- **Questions diverses :**

M. le Maire fait part de la demande de l'association « Cercle Bleu » intervenant pour sensibiliser le public au don d'organes, et à l'importance de connaître la décision de ses proches en la matière (qu'ils soient pour ou contre cette démarche).

L'association sollicite les communes pour qu'elles apposent un panneau « Cercle Bleu ». L'action serait gratuite pour la commune, l'association disposant d'une subvention pour financer cette action.

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à la réalisation de ce projet.

M. Flament indique que le prestataire qui a fourni la balayeuse de voirie mettra à disposition l'équipement nécessaire au nettoyage à haute pression des trottoirs en béton désactivé. La commune en disposera tout le mois de juillet. Un article paraîtra dans le prochain Vib' Infos pour préciser les périodes de passage dans chaque secteur du centre-ville, pour que les riverains laissent les trottoirs et les places de stationnement libres.

La séance est levée à 22h20.

Prochaines réunions :

Conseil Municipal :

- Lundi 09 septembre 2019 à 20h30 – Salle du conseil municipal
- Lundi 07 octobre 2019 à 20h30 – Salle du conseil municipal
- Lundi 04 novembre 2019 à 20h30 – Salle du conseil municipal
- Lundi 09 décembre à 20h30 – Salle du conseil municipal

Commission « sport et fêtes » :

- Lundi 24 juin 2019 à 18h00 – Salle A. Leprêtre : marché de Noël 2019
- Mardi 02 juillet à 18h15 – Salle A. Leprêtre : plannings des salles sportives 2019-2020

Commission «logements séniors» : Mardi 25 juin 2019 à 14h00 – Salle du conseil municipal

Commission « menus » du restaurant scolaire : Mardi 03 septembre 2019 à 17h15 – Réfectoire école

Manifestations communales :

- Visite de la commission régionale pour le concours des villes et villages fleuris : le 01/07/2019 à partir de 14h00
- Festival Rock à Vib' sur l'espace extérieur du Quai des Arts : le 06/07/2019 à partir de 19h00
- Retraite au flambeau et feu d'artifice : le 13/07/2019 (distribution des lampions à 21h30 à la mairie)
- Concours des maisons fleuries : visite de la commission le 19/07/2019
- **Journée citoyenne : le 05/10/2019**
- Visite de la commune par le jury « Ville sportive » : le jeudi 10 octobre 2019
 - ✓ **14h00 – 16h30** : accueil en mairie et présentation des données propres à la Commune (adéquation avec celles fournies dans le dossier),
 - ✓ **16h30 – 19h00** : Visite organisée des installations sportives municipales,
 - ✓ **19h00 – 19h30** : Mise à disposition d'un espace dédié pour une réunion du Jury itinérant,
 - ✓ **19h30 – 21h30** : Réunion avec les représentants des clubs locaux
- Banquet des Aînés : le 13/10/2019
- Marché de Noël : les 07/12/2019 de 16h00 à 21h00 et le 08/12/2019 de 09h00 à 17h00
- Vœux du Maire le vendredi 03/01/2020 à la salle polyvalente D. du Maurier
- Galette : le dimanche 05/01/2020 à la Salle polyvalente D. Du Maurier